HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 18 août 2016

INFORMATION MEDIAS

L'Etat poursuit son soutien à l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

Jeudi 18 août 2016

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République a souhaité mettre en lumière ce très bel exemple d'économie solidaire que constitue le microcrédit en présence de Mme Wendy MOU KUI, Directrice régionale de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Ils ont signé, ce matin, une convention annuelle de financement de l'ADIE pour la Polynésie française.

Signature de la convention annuelle de financement de l'ADIE pour la Polynésie française, par le Haut-Commissaire et la Directrice régionale de l'ADIE

L'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) est une association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes **n'ayant pas accès au marché du travail** et **au système bancaire classique,** à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au microcrédit et à un accompagnement adapté. Le microcrédit, c'est aussi un outil de cohésion sociale, puisqu'il permet à chacun, notamment les plus humbles, de parvenir à la **dignité** et au **respect** par l'insertion économique.

L'Etat poursuit en 2016 son soutien à l'ADIE de Polynésie française, avec une subvention de près de **24 millions de Fcfp** qui permettra de pérenniser l'action de l'association notamment dans les archipels des Australes et des Tuamotu, et d'appuyer des actions de promotions du microcrédit.

« 70% des initiatives et projets économiques qui ont été aidées au titre de l'ADIE sont toujours en activité après deux ans d'existence » rappelle René BIDAL qui cite Muhammad YUNUS, prix Nobel de la paix en 2006 : « entreprendre ce n'est, somme toute, rien d'autre qu'utiliser son courage ou son désespoir pour faire bouger les choses ».

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'ADIE :

• par téléphone : 40 53 44 23 • par courriel : **polynesie@adie.org** • via la page : **www.facebook.com/adie.polynesie**	adie – Association pour le droit à l'initiative économique

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Présentation de chefs d'entreprise ayant bénéficié du soutien de l'ADIE

OITOI Marceline et son mari Capo : activités d'horticulture et d'arboriculture :

Spécialisés dans la greffe d'hibiscus, ils possèdent différentes variétés d'arbres fruitiers. Prochainement, ils vont installer des ruches pour polliniser leurs fleurs et arbres et produire leur propre miel. Ce couple de passionnée des plantes et de la culture agricole sensibilise la population locale à la défense de l'environnement et œuvrent pour préserver et assurer le renouvellement de la biodiversité en Polynésie.

- Ils ont obtenu un financement pour renouveler leur stock de pots, utiles à la culture des plantes et des fleurs.

VOIRIN Fanaura, Nathalie : activité massothérapie et esthétique :

- Masseuse de formation, Fanaura a travaillé en tant que salariée dans ce domaine durant 4 années à Montréal. Depuis peu, elle est revenue au Fenua et ne trouvant pas de travail, elle s'est lancée dans un projet d'institut de massage et d'esthétique. Après une phase de test, elle obtient un résultat concluant qui l'a conduite à investir sur fonds propres dans l'achat de matériels professionnels.
- Elle a fait appel à l'ADIE pour l'aider à aménager un local, acheter du stock, promouvoir son activité et prendre en charge les premiers mois de loyer.

TARAHU Terai : activité construction de rames et iaoto :

- Diplômé en menuiserie, il décide de se spécialiser dans la fabrication de rames et d'en faire son métier.
- Pour augmenter sa production et répondre à la demande de ses clients, il fait appel à l'ADIE pour acquérir une machine-outil professionnelle.

VIMAHI Tevita : activité roulotte, type « Subway » :

- Tevita souhaite proposer à sa clientèle un autre concept de composition de garnitures basé sur le libre-service de produits frais inspiré de l'enseigne Subway et du mieux manger.
- L'ADIE l'a aidé à acquérir une roulotte et des matériels professionnels.

TEIVA Henry, Axel : activité hydrocurage :

Précurseur dans le secteur de l'hydrocurage, Henry propose ses prestations à des particuliers qui font régulièrement appel à lui pour assurer l'entretien de leurs canalisations. Il est désormais immatriculé au registre des entreprises et a, depuis, créé des partenariats avec quelques communes.

- Il a acquis sur fonds propres quelques matériels puis a sollicité l'ADIE pour compléter l'acquisition de ses équipements professionnels.

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Bilan de l'ADIE

Conformément à ses objectifs statutaires, l'ADIE :

- **Finance** les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement les chômeurs ;
- **Accompagne** les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité ;
- **Contribue** à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit, de la création d'entreprise et de l'insertion vers l'emploi.

L'ADIE en Polynésie française s'appuie sur 14 collaborateurs permanents et 25 bénévoles, et présente les caractéristiques suivantes :

Depuis 2009	
Personnes accompagnées	3 284
Micro-crédits accordés	3 005

Premier semestre 2016	
Personnes accompagnées	457
Micro-crédits accordés	559
Nombre d'emploi créés ou maintenus	552
Sommes injectées dans l'économie	239 M XPF

Plus de 50% des porteurs de projets ont moins de 39 ans.
55% des projets soutenus relèvent du secteur primaire (agriculture, coprahculture, pêche) et 13% l'artisanat.

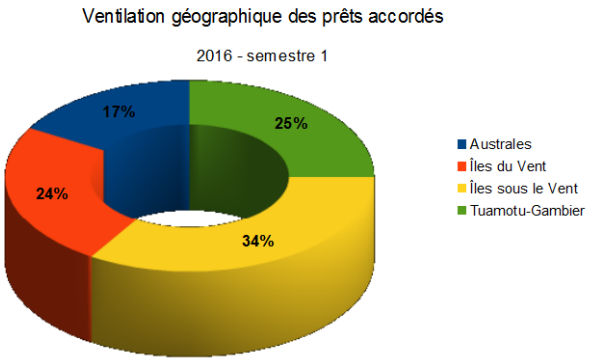

	Montant	Nombre de prêts	Ratio
Australes	39 766 746	110	361 516
Îles du Vent	58 468 318	138	423 683
Îles sous le Vent	80 828 417	165	489 869
Tuamotu-Gambier	60 228 400	146	412 523
TOTAL	**239 291 881**	**559**	

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr